

# Ecole Prévert. On a parlé liberté, égalité, fraternité au pied de l'arbre de la laïcité

Jeudi 9 décembre, journée de la laïcité, une cérémonie était organisée à l'école élémentaire Jacques-Prévert.

Avec leur enseignant Sylvain Houllier, rejoint par le directeur Eric Gilardi, 19 élèves de CM2 se sont retrouvés au pied de l'arbre de la laïcité planté voilà déjà 6 ans. **« C'est un chêne rouvre ou chêne sessile qui avait été inauguré par la précédente municipalité à l'occasion du 110<sup>e</sup> anniversaire de la loi du 9 décembre 1905, a confié José Collado, conseiller départemental. Cette nouvelle cérémonie est l'occasion d'y rajouter la plaque qui n'avait pas pu être installée depuis pour diverses raisons ».**

Tour à tour, devant les élus, dont le maire Michel Leroyer, les élèves ont lu des articles de la Charte de la laïcité à l'école : **« La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État ».** **« La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée » ; « Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions ».**

Rassembler

Délégué départemental de l'Education nationale (DDEN), Albert Le Monnier a rappelé que la laïcité était là pour faire vivre les valeurs de la République trônant au fronton des mairies : liberté, égalité et fraternité. **« Elle est là pour rassembler et pas pour diviser. Elle permet de vivre ensemble, chacun avec ses droits et ses devoirs ; dans le respect des autres ».**

Président des DDEN sur le Bocage, François Baille a expliqué l'intérêt d'une telle cérémonie : **« la laïcité est tellement une évidence qu'on oublie la chance que l'on a d'être dans un pays laïc. Cet arbre et cette plaque sont là pour nous rappeler ce cadeau qui permet de vivre ensemble. L'école est un lieu pour apprendre à lire, écrire, compter, acquérir des connaissances, où la religion n'a rien à faire. Il s'agit de pouvoir exprimer ses idées, respecter celle des autres, et ne pas les obliger à partager les siennes ».**



Les CM2 avec les élus et représentants de l'Education nationale.